

NOUVELLES DE L'APRUM

NOUVELLES du 9 avril 1998

LETTRE DU 9 AVRIL 1998

Chère collègue, cher collègue,

L'APRUM, tout en conservant son intégrité formelle, subit, au cours des ans, de constantes modifications dans sa propre composition. En effet, alors que de nombreux collègues, chaque année, joignent les rangs de l'Association, d'autres, sous la contrainte inexorable des forces de la nature, se retirent tout doucement ... sans faire de bruit! D'une part, on assiste à un enrichissement évident tant par l'apport d'un sang nouveau que par l'influx d'une jeunesse toute relative. D'autre part, on déplore un appauvrissement significatif suite à la disparition de collègues de haute venue qui, tout au long de leur carrière, ont apporté d'importantes contributions au patrimoine scientifique et culturel de la collectivité. Sur d'autres tribunes et en d'autres circonstances je vous présenterai quelques statistiques sur les variations du nombre et de la qualité des membres de l'APRUM. Oh, mais que voilà la détestable propension de ramener ingénieusement à la surface sa propre déformation professionnelle!

Dans une autre veine, je vous fais part du décès, survenu le 8 mars dernier, d'un distingué collègue. Après avoir obtenu son Ph.D sous la direction du regretté Louis-Philippe Bouthillier, Gianetto a entrepris des études postdoctorales dans le laboratoire du professeur de Duve (Prix Nobel) à Louvain. De retour au pays, et doué de remarquables qualités, il a su mener à bien sa double carrière d'enseignant et de chercheur. D'ailleurs, ses anciens élèves – et ils ont été nombreux – ont conservé de lui le souvenir d'un professeur compétent, dévoué et d'une clarté impressionnante dans son enseignement. Parallèlement, et tout au long de sa carrière, Robert Gianetto a entretenu un violon d'Ingres – l'expression n'est peut être pas tout à fait appropriée! la « colombophilie ». Reconnu internationalement dans ce domaine, il a été la cheville ouvrière, sinon l'initiateur, d'un congrès international tenu à Montréal où se sont mesurés les plus rapides et les plus astucieux des pigeons voyageurs. À voir Gianetto à l'oeuvre, on aurait pu avancer que la biochimie y avait trouvé son compte. Une chose est certaine, Robert y a trouvé de grandes satisfactions. Nous avons collectivement perdu un collègue estimé et un homme... équilibré. Dommage!

Le dossier du Régime collectif d'assurance-santé (Croix-Bleue) a rapidement évolué au cours des dernières semaines. Un examen critique des hypothèses mises de l'avant par « Croix-Bleue » a conduit à de nouvelles estimations des primes qui devront être versées à compter du 1^{er} juin prochain. A ce jour, il semble acquis :

- que l'augmentation de la prime, pour chacune des trois catégories usuelles : individuelle, monoparentale et familiale, sera inférieure à 7%;
- que la répartition sur la collectivité de certains avantages particuliers sera inchangée.

Pourrait s'ajouter, si les participants du contrat collectif numéro 22948 y consentaient majoritairement, une protection additionnelle pour le coût des soins à domicile. Dans le cas d'une acceptation de cet ajout, l'augmentation totale de la prime serait d'environ de 10%

L'Université, détentrice de la police, vous consultera sous peu à ce propos sous la plume de Madame Agathe Philibert-Larivée. Votre comité, présidé par le professeur Roland Rivest, vous recommande de vous prononcer favorablement et de faire connaître massivement votre réponse à Mme Larivée. Vous aurez certainement compris que, dans le cas d'une réponse majoritairement favorable, tous les participants bénéficieront de la protection additionnelle. Dans le cas contraire, la police ne comportera aucune disposition pour le remboursement des frais de soins à domicile.

Les retombées de la mise en application de certaines décisions récemment prises en matière d'affectation du surplus actuariel de la Caisse du RRUM se sont fait sentir dans le contenu de votre rente mensuelle dès le 1^{er} avril. Je vous rappelle ce dont il retourne.

Dans le cas des personnes retraitées au 31 décembre 1997, dont les pensions versées antérieurement n'ont été indexées ponctuellement qu'au taux de 75% de l'augmentation de l'indice des prix à la consommation (IPC), la rente payable le 1^{er} janvier 1998 a été augmentée au niveau qu'elle aurait atteint si les indexations ponctuelles de 1980 à 1998 avaient toujours été accordées sur la base de 100% de la hausse de l'IPC. L'algèbre financière - dont les attrait ne sont pas uniformément appréciés au bataillon - permet assez simplement de calculer la valeur actualisée de la rente. Je vous affranchirai un de ces jours à ce sujet!

- Dans le cas des personnes retraitées au 31 décembre 1997, et âgées d'au moins 65 ans, un ajout de 30\$ de rente annuelle a été fait pour chaque année de service crédit accumulée de 1966 à 1989.

- Dans le cas des personnes retraitées au 31 décembre 1997 mais qui sont âgées de moins de 65 ans, l'ajout sus mentionné apparaîtra au moment où l'âge de 65 ans sera atteint.

Le suspense qui imprégnait l'atmosphère du campus a pris fin avec la nomination de Robert Lacroix au poste de recteur de l'Université. D'ici le premier juin prochain, il procédera aux consultations appropriées en vue de constituer l'équipe qui l'assistera dans ses fonctions. La tâche sera très lourde car il faudra contrer les effets néfastes d'une attrition dans l'esprit du public et surtout dans celui du monde politique de l'importance de préserver un établissement universitaire de haute qualité et de calibre international.

Le Conseil a récemment choisi Aline Fortin, de la Faculté des sciences de l'éducation, pour combler le poste de conseiller devenu vacant depuis la nomination d'André Morel au poste de secrétaire de l'APRUM. Vous êtes la bienvenue, Aline.

Je vous rappelle que l'Assemblée générale annuelle aura lieu le mardi 2 juin prochain, à 16:30, à la salle M-415 du Pavillon principal et qu'elle sera suivie par une réception qui se tiendra vers 17:30 dans le Hall d'honneur. Vous recevrez, en temps utile, toute la documentation afférente à ces deux événements. Un conseil : confiez cette information à votre carnet favori; par la suite, consultez-le ... fréquemment!

Les déjeuners du 3^e jeudi de chaque mois sont toujours à l'horaire : de 12:00 à 14:00, au restaurant Chez Lévêque, 1030 Laurier ouest. Les deux derniers de cette série : 16 avril et 21 mai. Venez échantillonner!

Sous un ciel gris et tout plein de pluie et de vent, je vous salue cordialement.

Le Président
Jacques St-Pierre
JSP/fsp